CHAMPIONNAT DE MATCH-PLAY SENIORS 2019





Règlement du Championnat de Match Play Seniors 2019

Article 1: Lieu.

Ce championnat se déroule tout au long de l'année du **11/04/2019** au **08/11/2019**, sur le parcours **des Etangs du Lyon Salvagny Golf Club**. Chaque rencontre se déroule selon la formule **Match-Play** (un contre un).

Article 2: Accession.

Cette épreuve est ouverte à TOUS les joueurs, dames et messieurs, de <u>l'Amicale des Seniors</u> du Golf de Salvagny sans limitation d'index, à jour de leurs cotisations et de leur <u>certificat médical</u>.

Article 3 : détermination des tableaux.

Trois fiches d'inscription ont été mises à disposition sur le tableau seniors à l'intérieur du restaurant. Une fiche "Dames en net". Une fiche "Hommes en Net" et une fiche "Mixte en Brut". A l'issue de la phase d'inscription, le nombre de candidats de la fiche "Mixte en Brut" s'est établi à 24. Pour le fiche "Dames en Net" le nombre minimum de 20 n'a pas été atteint. Par conséquent, les personnes inscrites sont basculées dans le tableau "Hommes en Net" avec des poules regroupant les dames en priorité. Pour la fiche "Hommes en Net" ce chiffre s'établit à 25 plus les 15 dames rebasculées soit un total de 40 personnes en "Net Mixte". Nous avons donc deux tableaux, un "Mixte Brut" et un "Mixte Net".

Article 4: Rencontres en poules.

1er tour:

Les rencontres du **premier tour** se feront via un système de poules avec tête de série. Chaque joueur de la poule effectuera ses matches, IMPERATIVEMENT, entre **le jeudi 11 avril 2019 et le vendredi 7 juin 2019,** pour le tableau **"Net Mixte"** et le vendredi 28 juin pour le tableau **"Brut Mixte"**.

Pour le tableau "Net Mixte", un deuxième tour aura lieu sous forme de poules avec têtes de série du mardi 11 juin 2019 au vendredi 13 septembre 2019.

A l'issue de la deuxième phase de poule, les quarts de finale se dérouleront du lundi 24 septembre 2019 au vendredi 12 octobre 2019 pour le tableau "Net Mixte" et du mardi 2 juillet 2019 au vendredi 12 octobre 2019 pour le tableau "Brut Mixte".

Les demi-finales se joueront entre le mardi 15 octobre 2019 et le vendredi 25 octobre 2019.

La finale sera jouée entre le mardi 29 octobre 2019 et le vendredi 8 novembre 2019.

Les matches d'une poule qui ne seront pas joués à la date butoir seront déclarés "forfait". Toutefois si la cause de forfait est le fait d'un joueur qui ne s'est pas présenté le jour du match sans en informer ni son partenaire, ni le responsable des match-plays, celui-ci sera déclaré forfait avec 0 point. Son adversaire s'il est présent, sera déclaré gagnant et aura 3,0 points. En cas de non présence ou non définition d'un jour de match dans les délais impartis par les deux joueurs ceux-ci seront déclarés "forfait" avec 0 point chacun.

Le calendrier des tours pourra être avancé si tous les matches se terminent en avance. Le responsable du championnat en informera les participants, le cas échéant.



Article 5 : Déroulement des rencontres.

Elles sont programmées selon le calendrier préétabli ci-dessus. La composition des poules est déterminée par le Comité d'épreuve selon la méthode des têtes de série (par ex : joueur index n°1 = 1^{er} de poule 1, joueur index n°2 = 1^{er} de la poule 4, joueur index n°3 = 1^{er} de la poule 2, joueur index n°4 = 1^{er} de la poule 3, joueur n°5 = 2^{ème} joueur de la poule 1 et ainsi de suite). Une exception a été faite pour le tableau "Mixte Brut" afin de répartir les dames dans les différentes poules et dans le tableau "Mixte Net" pour favoriser des poules féminines.

Les dates des rencontres sont convenues librement entre les joueurs concernés. Chaque joueur d'une poule prendra contact avec ses partenaires. Pour cela, les différentes adresses mail et n° de tél seront remis à chacun.

Les joueurs ont la charge de réserver eux-mêmes leurs départs sur le site internet du Club ou auprès de l'accueil.

Des <u>cartes de score spécifiques</u> ont été créées afin que les partenaires d'un match aient tous les éléments d'enregistrement à leur disposition. Ces cartes, correctement remplies selon le schéma joint en annexe, devront être signées par les deux partenaires et remises à l'accueil. Elles serviront au comité d'épreuve de preuve des résultats. Une fois le match terminé et la carte remplie, elle est retournée à l'accueil qui la transmettra au responsable match-play. <u>En l'absence de carte signée, le résultat du match ne pourra être comptabilisé</u>.

Article 6 : Coups rendus.

Seul le tableau en "Net" est concerné par cet article.

Les coups rendus sont uniquement fonction de l'index de chacun des adversaires. Ils sont mis à jour au début de chaque tour.

Pour équilibrer les parties, le joueur le mieux classé rendra à son adversaire un nombre de coups égal aux 3/4 de la différence des deux index, nombre plafonné à 9. **Tous les index sont pris en brut pour le calcul.** Ensuite, dans le calcul des coups rendus, l'arrondi se fait au plus près de l'inférieur ou du supérieur. Un résultat avec une décimale de 5 (2,5 par exemple) sera arrondi à la limite supérieure (3 dans l'exemple).

Exemple : pour deux joueurs dont les index sont 18.4 et 22.9, la différence est de 4,5. 75% = 3,37. Nombre de coups rendus = 3.

Les index sont remis à jour et seront bloqués à chaque début de phase de poules (1^{er} et 2^{ème} tour) et pendant toute la durée du tour. En phase d'élimination directe, les index seront mis à jour à la date d'émission des cartes de chaque rencontre (début de la période des matches).

Article 7 : Détermination des boules de départ.

Pour le tableau en <u>NET</u>, les boules de départ sont fixées. Rouge pour les Dames, jaunes pour les Messieurs, et ce, quel que soit l'index du joueur.

Pour le tableau en <u>BRUT</u>, étant donné qu'il n'y a pas de compensation par les coups rendus, les joueuses et joueurs partent de leurs boules de classement suivant leur index. 1^{ère} série Dames des bleues, 1^{ère} série Messieurs des blanches. Autres séries, Dames des rouges et Messieurs des jaunes.

<u>Article 7 : Calcul des scores et communication des résultats.</u>

A chaque rencontre en phase de poule, les scores sont calculés de la façon suivante :

Le joueur qui ne participe pas à la rencontre marque **0 point**.

Le perdant marque **1 point**.



En cas de **match nul**, les deux joueurs vont jouer un **play-off sur le parcours du Château** qui se trouve à droite à la sortie du trou n°18 du parcours des Etangs. Ce play-off se déroule en "**mort subite**", le premier qui remporte un trou est déclaré vainqueur. Le vainqueur marque 3 points et le perdant 1.

Le vainqueur d'un match marque **3**, **x points** ; **x = 0** si la partie s'est terminée au trou 18, **1** si elle s'est terminée au trou 17, **2** au trou 16 et ainsi de suite... Exemple le vainqueur à l'issue du trou 14 (5 up et 4 trous restant à jouer) marquera **3,4 points**.

Le vainqueur de chaque poule est celui qui a le plus grand nombre de points. En cas d'égalité une nouvelle rencontre avec play-off départagera les joueurs à égalité. Elle devra être effectuée très rapidement après communication des résultats de la poule. Le nombre de qualifiés par poule est indiqué dans le tableau.

Le Responsable Match-Play centralisera tous les résultats. Un tableau de classement de toutes les poules sera tenu à jour sur le site internet et affiché dans la vitrine Seniors extérieure.

Article 8: Les inscriptions.

L'inscription au Championnat de Match-Play 2019 se fait au plus tard le **jeudi 4 avril 2019 à 17h**. Les compétiteurs règleront, pour l'ensemble du championnat, une participation unique de **5€**, payée à l'accueil lors de la première remise des cartes de score.

L'inscription au Championnat de Match-Play se fait à l'aide d'une des fiches d'inscription, prévues à cet effet et posées sur le panneau d'affichage (à l'intérieur, près du restaurant).

Article 9 : Rappel de points de règlement concernant les Match-Play.

Lorsque deux parties s'effectuent en simultané, les 2 rencontres sont indépendantes l'une de l'autre, et un joueur ne peut pas recevoir de conseils ou d'aide des deux joueurs de l'autre partie.

Au départ du Tee 1, le premier à jouer est celui dont l'index est le moins élevé. Ensuite, au Tee 2, le vainqueur du Trou 1 joue en premier au départ et ainsi de suite. En cas d'égalité sur le Trou 1, le départ s'effectue dans le même ordre que le trou précédent et ainsi de suite. La règle du prêt à jouer peut-être utilisée si les deux joueurs sont d'accord.

Les deux adversaires d'une même rencontre décident librement entre eux au départ du Tee 1 s'ils jouent en plaçant la balle (fairways uniquement) ou non.

Lorsque deux joueurs conviennent au Tee 1 de placer la balle, cela se fait toujours à une carte, sans se rapprocher du drapeau, et en marquant au préalable l'emplacement de la balle avec un tee. Toute balle déplacée sans avoir au préalable posé un tee entraine la perte immédiate du trou.

Les deux adversaires indiquent au départ du Trou 1 leur balle (marque et numéro + signe distinctif). Par la suite, tout changement de balle non signalé entraine la perte du trou.

Toute balle relevée sur un green et non marquée au préalable entraine la perte immédiate du trou. Le marquage d'une balle sur un green s'effectue exclusivement avec un marque-balle, toute infraction à cette règle entraine la perte du trou.

Toute balle perdue sur un trou sans avoir joué une balle provisoire au préalable entraine la perte du trou. Idem pour une balle qui se retrouve hors-limite sans avoir joué une balle provisoire. **On ne revient pas au départ du trou ou en arrière sur le trou pour jouer une deuxième balle**... à vous de prendre vos précautions !

Si un joueur retrouve sa première balle en ayant joué une balle provisoire (au départ ou à n'importe quel endroit sur le trou), la balle provisoire cesse d'exister et le joueur doit jouer <u>obligatoirement</u> sa première balle. Toute infraction à cette règle entraine la perte du trou.

En cours de jeu, si un joueur exécute un coup avec une autre balle que la sienne, il perd le trou.



Un Match-Play s'arrête lorsque l'un des joueurs n'est plus en mesure d'égaliser ou de gagner le match. Exemple si à l'issue du trou 13, un des joueurs mène 6-0 (6 up), compte-tenu qu'il ne reste que 5 trous, le match est terminé! Il est remporté 6 et 5. Le gagnant marque 3,5 points

Les scores de chaque joueur sont inscrits en brut sur la carte (1 à X) afin que le comité d'épreuve puisse saisir la carte et valider le résultat proclamé par les compétiteurs. En cas d'écart, les joueurs sont contactés rapidement pour entériner le résultat. Le système d'enregistrement n'est pas sur le site de FFG.

Article 10: Composition des rencontres.

Les poules seront sur le site internet avant le démarrage de chaque tour. Elles seront également envoyées par mail aux protagonistes. Les joueurs devront ensuite se mettre d'accord entre eux sur une date, un horaire et effectueront eux-mêmes la réservation du départ.

Il est impératif que les rencontres se déroulent suivant les périodes définies pour chaque poule.

Article 11 : Comité d'épreuve.

Le comité d'épreuve est composé de :

Didier Bras

Tel: 06 79 05 47 52

Email: amicaleseniors2salvagny@orange.fr

Denise Chamant

Tel: 06 80 83 64 55

Email: deniseetjacky@gmail.com

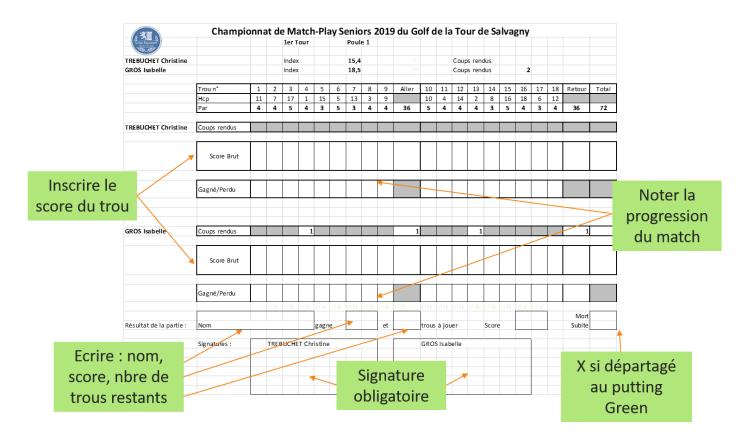
Toute réclamation, contestation devra être adressée au Comité d'épreuve.

Article 11: 19ème Trou.

Pour entretenir la convivialité chère à notre Amicale, Il est de tradition que le gagnant de chaque match offre un pot amical à son adversaire du jour.

Etabli le 8 avril 2019





[&]quot;Progression du match" = 1UP, 2UP, 1DN, 2DN ou AS.